



CONSEIL MUNICIPAL

du 03 août 2026 à 18h30

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Nombre de conseillers	En exercice	Présents	Procurations	Absents
	27	21	05	01

L'an deux mille vingt-six, le lundi trois août à dix-huit heures trente, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de Sainte Marie la Mer, dûment convoqué, en session ordinaire, Salle du Conseil Municipal à la Médiathèque « Victor Hugo », sous la présidence de Monsieur Edmond JORDA, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 juillet 2026.

PRESENTS : Edmond JORDA, Christine MEYA, Alexandre LECAT, France LEROY-PERALS, Odile LOOBUYCK-TETART, Jean-Louis BONNES, Jean-Louis BOLTE, Michelle PLANEILLES, Michel VILA, Éric PLANES, Sophie ROCHE, Cyril DANJOU, Isabelle MARTINEZ, Sonia CLASTRIER, Angélique BOUCHARD, Julien TRESSSENS, Laurence SOURRIBES, Marie VALETTE, Dimitri PIACENTINI, Manuela DESABLIN, Christophe MARTY,

ABSENTS : Nicolas FIGUERES,

PROCURATIONS : Paule BOBO-SENYORICH donne procuration à Christine MEYA, Alexandre TABARY donne procuration à Alexandre LECAT, Pierre FERNANDEZ donne procuration à Michel VILA, Chrystelle FONT donne procuration à Edmond JORDA, David ALDA donne procuration à Jean-Louis BONNES,

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Laurence SOURRIBES,

NB : les débats ne sont pas retranscrits mot à mot, mais en substance.

Délibérations adoptées lors du Conseil Municipal

Du 03 août 2026

Edmond JORDA	<u>DIVERS</u> : Approbation du procès-verbal du 22 juin 2026	Unanimité 26 voix POUR
--------------	---	---------------------------

Alexandre LECAT	<u>URBANISME</u> : Avis du Conseil Municipal sur le Projet de Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles – inondation (PPRNP-i)	<u>Adopté à la Majorité</u> 24 voix POUR 2 voix CONTRE
----------------------------	---	---

Questions diverses : **NEANT**

Séance levée à 19 h 50

Edmond JORDA,



Maire de Sainte Marie la Mer

Fait à Sainte Marie la Mer, le 05 août 2026